LES VOYAGES

La Libre

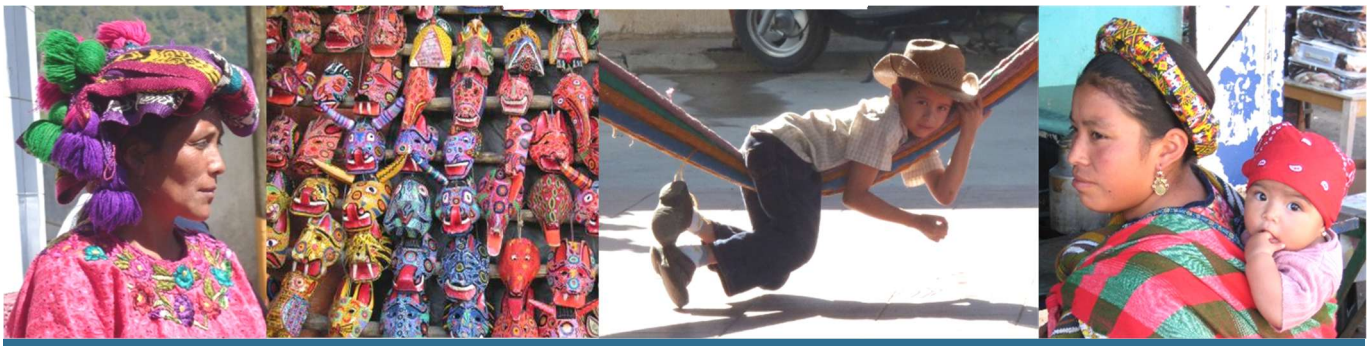

Guatemala & Honduras, au coeur du Monde Maya

Du 29 Novembre au 11 Décembre 2025

Preference

Preference Travel Team
Lic. A 1652

Rue des Francs, 79 / 4 – 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

INTRODUCTION

Découverte des cités mayas, des ruelles coloniales d'Antigua, des marchés colorés et pittoresques comme celui de Chichicastenango, des coutumes et fêtes locales, de la beauté du Lac Atitlán au pied d'un des innombrables volcans du pays, des forêts tropicales, une forêt de stèles à Copàn,…

Vous découvrirez le monde maya d'hier et d'aujourd'hui, au cœur de ce pays situé entre l'Océan Pacifique et la mer des Caraïbes, au fil du Rio Dulce.

Le point d'orgue du voyage sera certainement la visite du site archéologique extraordinaire de Tikal, situé au cœur de la jungle du Petén. C'est l'une des merveilles du patrimoine architectural mondial, un des seuls sites au monde à être considéré comme patrimoine culturel et naturel de l'Humanité.

Un voyage culturel, varié et haut en couleurs, un voyage d'une richesse incomparable.

Les « plus » de ce voyage :

- Circuit culture & nature très complet
- Découverte des sites archéologiques majeurs au Guatemala et le site de Copan au Honduras, classés au Patrimoine mondial par l'UNESCO
- Hôtels de charme, 4 et 5* et rythme de circuit agréable (dont 3 nuits à Antigua)
- Pension complète
- Excellent guide local francophone
- Accompagnement professionnel en petit groupe
- Bonnes connexions aériennes évitant de devoir passer par les Etats-Unis
- Pas de visa ni de vaccins nécessaires
- Les attentions de La Libre
- AVANTAGE : Prix presto (- 250 €/pers.) jusqu'au 31 août

PROGRAMME :

BRUXELLES ✈ MADRID ✈ GUATEMALA — SAMEDI 29 NOVEMBRE

Envol de Bruxelles (via Madrid) à destination du Guatemala, situé entre l'océan Pacifique et la mer des Caraïbes. Arrivée à Guatemala Ciudad en fin de journée.
Accueil à l'aéroport, transfert et installation à l'hôtel Hilton 5* (1 nuit). Dîner léger à l'hôtel et nuit.

GUATEMALA – COPÁN (HONDURAS – 240 KM) — DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Visite de la capitale et des principaux monuments : la place de la constitution, le Palais National, la Cathédrale, la carte en relief du pays et le musée d'archéologie.

Déjeuner au centre-ville.

Puis départ vers le Honduras pour rejoindre la petite ville coloniale de **Copán**, au cœur d'une vallée tapissée de plantations de tabac, où se cache l'un des plus beaux sites mayas, réputé pour la délicatesse de ses stèles, le raffinement de ses sculptures.

Transfert et installation à l'hôtel Marina Copan 4* (2 nuits).

Dîner et nuit à l'hôtel.

COPÁN (HONDURAS) LUNDI 1ER DECEMBRE

Visite de **Copán**, charmante petite ville nichée dans les collines, à l'ouest de la frontière.

> Ses magnifiques ruines comptent **parmi les plus importants sites mayas d'Amérique centrale**, surnommé l'Alexandrie du monde Maya. Cette ville, qui fut le théâtre de plus de 2500 ans d'histoire, est retracée sur une structure unique au monde. L'escalier des hiéroglyphes en fait l'un des centres d'art les plus féconds et les plus raffinés du monde Maya.

Promenade à l'ombre des grands fromagers, tout en découvrant temples, pyramides, de nombreuses stèles et monuments sculptés avec de somptueuses inscriptions hiéroglyphiques et un très beau jeu de pelote.

Déjeuner sous les arbres à l'entrée du site.

Ensuite, départ à travers la **forêt tropicale** pour rejoindre la **réserve naturelle et d'oiseaux de Macaw**. Promenade agréable.

Retour à l'hôtel Marina Copan 4* et dîner. Nuit à l'hôtel.

COPAN – QUIRIGUA – RIO DULCE – LIVINGSTON MARDI 2 DECEMBRE

Après le petit déjeuner, départ par la route vers **Quirigua**.

> En traversant les bananeraies, qui autrefois furent le royaume de la United Fruit Company, on trouve le site archéologique de Quirigua qui surprend par la finesse de ses stèles ouvragées, parmi lesquelles certaines atteignent plus de 10 mètres de hauteur. Les textes hiéroglyphiques n'ont pas encore livré leurs secrets.

Déjeuner en cours de route.

Continuation vers **Puerto Barrios**. Embarquement pour atteindre le monde caribéen et « garifuna » de **Livingston** (accessible en bateau uniquement). C'est un petit port à l'embouchure du Rio Dulce sur la Baie d'Amatique où vous vous croyez transportés en Afrique. Son authentique atmosphère tropicale offre un véritable dépaysement.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Villa Caribe 3+* (1 nuit).

LIVINGSTON – RIO DULCE – EL REMATE — MERCREDI 3 DECEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel et promenade dans le village.

En effet, c'est un village de population afro-caribéenne noire « Garifuna » où la saveur et la chaleur des Caraïbes se découvrent dans la danse, la musique et la nourriture régionales. Les Garifunas sont les descendants d'esclaves noirs et d'Indiens des Caraïbes, dont la culture vive et colorée imprègne fortement cette partie du Guatemala.

Découverte en **bateau des gorges de Rio Dulce**, magnifique voie d'eau à travers laquelle on navigue, protégés par les hautes falaises envahies par une végétation tropicale luxuriante jusqu'à l'embouchure du grand lac du Guatemala, Izabal.

Déjeuner en cours de route**.**

Découverte de l'extérieur du Château de San Felipe, ce petit fort qui fut bâti par les Espagnols au 17e siècle, à la sortie du lac Izabal pour interdire l'accès aux pirates et boucaniers.

Continuation par la route jusqu'à Flores, le cœur du monde mystérieux des sites Mayas, au bord du lac Petén Itzá.

Transfert à l'hôtel Camino Real Tikal 4* (2 nuits), installation et dîner.

FLORES - TIKAL - FLORES — JEUDI 4 DECEMBRE

Petit déjeuner, puis départ vers le **Parc National de Tikal**, seul site au monde à être considéré **Patrimoine culturel et Patrimoine naturel de l'Humanité.**

Départ par la route qui vous conduira au royaume des voix, Tikal, où de grands seigneurs tels que Ah-Cacao, ont fait de cette ville l'un des piliers de l'histoire Maya.

> Le site de 576 km^2 est composé de plus de 3.000 constructions de temples préhispaniques, sanctuaires, autels et stèles. Promenade en pleine forêt tropicale pour observer la faune, la flore, et la cité cérémonielle aux pyramides les plus impressionnantes de la civilisation Maya.
> Pour ceux qui le souhaitent, montée sur le temple IV, d'où l'on peut contempler plus de 2000 ans d'histoire Maya.

Déjeuner en cours de route.
Retour à l'hôtel, dîner et nuit à l'hôtel Camino Real 4*.

Transfert à l'aéroport de Flores, puis envol domestique pour la capitale.
Continuation vers les Hautes Terres du Guatemala à travers la région considérée comme « le verger de l'Amérique centrale ».

Départ vers **Iximché**, ancien royaume Cakchiquel qui fut la première capitale du Guatemala. Un site maya très accessible et bien présenté, avec un petit musée très didactique sur les mœurs des Mayas et la permanence de certains rites effectués par des chamanes.

Arrêt en route pour **Solola**, ancienne ville Cakchiquel.
Visite de son grand marché authentique de légumes bien moins touristique que celui de Chichicastenango.

Déjeuner en cours de route. Continuation vers le **lac Atitlan**, situé à 1500 m. d'altitude, cerné de majestueuses montagnes et situé au pied des 3 grands volcans San Pedro, Tolimán et Atitlán dont la beauté est à couper le souffle.

Transfert à **Panajachel**, petite ville qui se trouve sur les rives du lac qui s'étend sur 7 à 10 km de large, 18km de long et 130 km^2.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel de charme **Atitlan 5*** (2 nuits), extrêmement agréable et situé en bordure du lac au cœur d'un magnifique jardin.

PANAJACHEL / SAN JUAN / PANAJACHEL — SAMEDI 6 DECEMBRE

Départ en **bateau pour la traversée du lac Atitlán** jusqu'à San Juan La lagune, la terre des indiens Zutuhiles. Visite de ce village plein de tradition et de magie, qui est actuellement un des villages modèle pour le développement communautaire et durable.

Visite d'une association de tisserands qui utilisent des produits naturels pour les différents coloris ainsi que plusieurs galeries de peintures natives.

Déjeuner en cours de route chez l'habitant.

Dans le courant de l'après-midi, retour à Panajachel et fin de journée pour profiter des installations très agréables de l'hôtel (piscine, jacuzzi, etc,…) au bord du lac.

Dîner en ville et nuit.

PANJACHEL / CHICHICASTENANGO / ANTIGUA — DIMANCHE 7 DECEMBRE

Après le petit déjeuner, départ vers Antigua
Transfert vers **Chichicastenango**, berceau de l'ethnie Quiché (+/- 60 km).

> Perdu au milieu des pins et perché à 2.100 m. d'altitude, ce petit village a longtemps été la cachette de l'un des plus grands trésors du Guatemala, le Popol Vuh, bible des Indiens Quichés.
> Visite de l'église de Santo Tomàs, construite en 1540 sur le sommet des restes d'un temple préhispanique, où les Indiens pratiquent leurs cérémonies et rituels ancestraux.

Promenade dans le magnifique **marché indien très coloré** - l'un des plus importants marchés d'artisanat du Guatemala et d'Amérique Centrale - explosion de couleurs dans une authenticité miraculeusement préservée. Les jours de marché (jeudi et dimanche), le village est envahi par des foules de paysans indiens et de marchands venus des villages environnants, parfois assez éloignés.

Déjeuner en ville, près du marché.

Continuation vers la **ville coloniale d'Antigua**.

> Endormie au creux des volcans Agua, Fuego et Acaténango, se trouve l'une des plus belles villes coloniales d'Amérique. Joyau d'architecture coloniale baroque, elle est classée **Monument National et Monument des Amériques**, et fait partie de la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité établie par l'Unesco.

Transfert, installation et dîner à l'hôtel de charme Camino Real 5* (3 nuits).

ANTIGUA — LUNDI 8 DECEMBRE

Dans la matinée, visite de la ville et de ses principaux monuments : la Place d'Armes, l'ancienne cathédrale, le couvent des Capuchinas et l'église de la Merced.

> De son passé prestigieux elle a conservé un plan tracé au cordeau autour de la Plaza Mayor, des demeures encadrant des vastes patios fleuris et des églises baroques, dont certaines façades, miraculeusement debout, semblent suspendues par des fils invisibles. Ses rues et ses avenues, pavées de galets irréguliers, sont bordées de maisons basses, peintes de couleurs gaies et ornées de grilles en fer forgé.
>
> En 1944, le gouvernement décide enfin de se pencher sur son sort et la déclare monument national. En 1979, Antigua est inscrite sur la liste du Patrimoine culturel de l'humanité de l'Unesco.

Déjeuner typique avec dégustation de plats régionaux dans l'ambiance chaleureuse d'une maison de village.

Continuation de la découverte de cette jolie ville coloniale.

Dîner et nuit à l'hôtel de charme Camino Real 5*.

ANTIGUA — MARDI 9 DECEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel et continuation de façon originale de la découverte de cette jolie ville coloniale et des villages alentours.

Départ pour une promenade originale (+/- 1h30) à travers les champs de maïs, haricot, café, avocatiers avec une magnifique vue sur les volcans, les villages et la ville d'Antigua. Rencontre avec les agriculteurs et récolte de café dans une plantation.

Déjeuner pique-nique dans la campagne.
Dans le courant de l'après-midi, retour à l'hôtel.
Dîner d'adieu en ville et nuit à l'hôtel de charme Camino Real 5*.

ANTIGUA / GUATEMALA ✈ MADRID — MERCREDI 10 DECEMBRE

Matinée libre pour une dernière promenade, pour faire du shopping ou pour vous relaxer.
Déjeuner à l'hôtel. En début d'après-midi, retour vers Guatemala Ciudad.
Formalités d'enregistrement à l'aéroport et envol vers l'Europe avec Iberia.

MADRID ✈ BRUXELLES — JEUDI 11 DECEMBRE

Arrivée à Madrid en début d'après-midi et connexion vers Bruxelles.
Arrivée à Bruxelles en début de soirée et fin de votre séjour.

*****

CARTOGRAPHIE:

REMARQUES IMPORTANTES:

- Pour participer à ce voyage, les citoyens des pays membres de l'Union Européenne doivent être en possession d'un passeport international valable 3 mois après la date de retour. Une photocopie de celui-ci vous sera demandée environ 1 mois avant le départ. Pour les autres nationalités, veuillez contacter l'ambassade.

- Les visites des sites et villes se font à pied avec des sols qui peuvent être irréguliers (nature, pavés,…). Pour le bon déroulement du voyage, nous demandons aux participants d'avoir une assez bonne mobilité.

- Veuillez noter qu'en début de voyage les trajets effectués par la route sont assez longs et peuvent engendrer une certaine fatigue, mais compensée par l'intérêt des sites visités.

- L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des aléas du trafic, etc…

- Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.
- Aucune vaccination n'est obligatoire pour se rendre au Guatemala. Toutefois, n'hésitez pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

LE PRIX

Sur base de minimum 15 participants

PRIX PRESTO REDUIT pour toute inscription jusqu'au 31 août 2025 *(-250 €/pers.)* :
Le prix par personne en chambre double : **4.850,00 €**
Le supplément single est de : **950 €**

PRIX NORMAL – inscription après le 31/08/2025 :
Le prix par personne en chambre double : **5.100,00 €**
Le supplément single est de : **950 €**

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux à bord de la compagnie régulière Iberia au départ de Bruxelles en classe économique
- Le vol domestique mentionné au programme (Flores-Guatemala)
- Les taxes d'aéroport (*à l'heure actuelle 379 € - sous réserve de modifications*)
- Le logement en chambre double et petit déjeuner dans des **hôtels de charme, 4 et 5*** tels que mentionnés – 11 nuits (ou similaires – normes locales)
- Tous les repas de midi et du soir (alternance hôtels et restaurants locaux)
- Les visites et excursions prévues au programme
- Les services de guides locaux parlant français
- L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team de Bruxelles à Bruxelles
- Les taxes et services locaux
- La TVA d'application et la prime du fonds de garantie
- Les attentions de La Libre

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons non mentionnées, pourboires et dépenses personnelles
- Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs, cours de change et TVA en date du 14/04/2025

INSCRIPTION AU VOYAGE À FORFAIT : Guatemala & Honduras, au cœur du Monde Maya

La Libre Evasion — Du 29 Novembre au 11 Décembre 2025

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)**
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
Lun-Ven : 9h-17h (sur rendez-vous)
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM 1:..... GSM 2 :.....

ADRESSE E-MAIL PASSAGER 1: .....

ADRESSE E-MAIL PASSAGER 2 :.....

RÉSERVE ..... PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE

DONNÉES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT :..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION :.....

DONNÉES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LE PASSEPORT)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....

N° DE PASSEPORT :..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION :.....

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE À 1 LIT ☐ DOUBLE À 2 LITS ☐ DOUBLE À PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : **ASSURANCE AUPRÈS DE « XPLORASSUR»**

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

☐ **PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 AOÛT : 4.850 €**

☐ *A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE - LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 5.100 €*

☐ LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : 950 €

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 29 OCTOBRE 2025.

PAIEMENTS : IBAN : BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
RÉFÉRENCE : GUATEMALA VLL - D. 3935

En cas de paiement par carte de crédit, seules les cartes Visa et Mastercard sont acceptées.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.
En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :
Jusqu'à 90 jours avant le départ :30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.
En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.
Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.
Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judicaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

GARANTIE • FONDS • DE GARANTIE
GFG
REIZEN • VOYAGES

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®

www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652 01/07/2018

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.

Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
Jusqu'à 20 000 € par personne
- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ **BAGAGES**
Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**
Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par évènement

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**
« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**

✓ **BAGAGES**

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ **Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »**

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ **Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage**
✗ **Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes**
✗ **Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,**
✗ **Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou n cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,**

Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

! **Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,**
! **Les conséquences des états alcooliques et la Consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,**
! **Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.**

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

! **Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1er jour d'application du barème de frais d'annulation,**
! **Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.**
! **Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.**

Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.

Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat
L'Assuré est tenu de régler la cotisation.
L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre
- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.
Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.

Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.
Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation
Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).
Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.